

J'ai mis en gras et en magenta le **texte original** auquel se rapportent mes réflexions.

Les **corrections typographiques** suivent en rouge, en gras et entre parenthèses.

Les **nuances dans les idées ou les formulations ou des idées supplémentaires** suivent en prune, en gras et entre parenthèses.

Un astérisque (*) a été placé à chaque remarque afin que vous puissiez les trouver simplement à l'aide de la fonction « Rechercher ».

Félicitations pour ce document préparatoire.
Il est très intéressant et n'est pas rébarbatif du tout.

Je suis en accord avec cette vision de la France dans l'Europe.

Antoine Leroy
leroy_a@hotmail.fr
adhérent n° 52684

Chapitre concerné : 4
Sous-chapitres : 4-1 4-5

Nom : Leroy
Prénom : Antoine
Mouvement
départemental : Modem 44

4-1 Ecole, collège et lycée

L'éducation est une préoccupation politique majeure, car elle est intimement liée à notre projet de société. Mais l'école va mal. De l'ordre de 100 à 150 000 jeunes sortent du système éducatif sans qualification. A l'entrée en sixième, 20% des élèves au moins ne maîtriseraient pas bien les acquis de l'école primaire pour envisager une poursuite d'études sereine au collège.

Il y a plus de vingt ans déjà, un constat alarmant avait été dressé - fondé sur un échantillon représentatif de conscrits - sur l'ampleur de l'illettrisme : 10% des individus ne savent pas du tout lire. 30 à 40% sont perdus devant un texte. Sans parler du sentiment profond de déréliction morale, intellectuelle, cognitive. Le ministre d'alors avait estimé que ce constat était... exagéré. Il fut pourtant par la suite confirmé. Cette perte de connaissance traduisait un phénomène de « déséducation », en tout cas de désapprentissage, certains élèves ayant parfois su lire à la fin du primaire et ayant « oublié » par la suite.

Les comparaisons internationales, même si on peut les critiquer, nous envoient des signaux inquiétants : elles montrent un système éducatif adapté pour seulement 50% des jeunes et inadapté pour l'autre moitié.

Parallèlement à cette situation, rarement les enseignants n'ont été aussi désabusés et ne se sont sentis autant abandonnés et incompris par la société et le pouvoir politique.

Faire de l'École une priorité nationale

La qualité d'une politique éducative ne peut pas se juger à l'aune des moyens qui lui sont consacrés. Dans une période de déficit public abyssal, il est normal que la question des moyens se pose avec acuité. Encore faut-il qu'elle donne lieu à une réflexion politique globale * () de l'utilisation de ces moyens, ce qui n'est pas le cas. Les coupes sombres pratiquées chaque année dans le budget de l'Éducation nationale déstabilisent un peu plus encore une institution qui n'a pas besoin de cela.

Une politique éducative doit s'appuyer sur un long débat national, un dialogue entre le ministre et les diverses organisations concernées par l'école, au premier rang desquelles figurent les syndicats d'enseignants et les associations de parents d'élèves.

Pour le Mouvement Démocrate, l'éducation justifie la garantie pendant cinq ans des moyens nécessaires à son fonctionnement. En contrepartie, l'Éducation nationale doit s'engager sur des objectifs précis à atteindre.

Assurer une réelle égalité des chances

La massification qu'a connu le système éducatif dans les années 70 et 80 impliquait d'adapter la façon d'enseigner et donc de modifier le système éducatif. Pourtant, ce ne fut guère le cas ! La principale difficulté à laquelle les professeurs se trouvent confrontés demeure la gestion de l'hétérogénéité des élèves mis dans des filières supposées indifférenciées mais qui ne le sont qu'en apparence.

Aptitudes physiques et intellectuelles, rapidité d'acquisition et de compréhension, sens de l'effort représentent autant de différences entre des enfants au sein d'une course que l'on voudrait à armes égales. Nier les différences d'aptitudes, c'est nier les potentialités ! Dans une société où l'égalité des chances s'interprète aujourd'hui comme l'égalité de possibilité de réussite sociale et professionnelle par l'École, les déceptions et les frustrations sont d'autant plus grandes. Nous continuons à laisser passer en classe supérieure des enfants que l'on sait incapables de suivre ou d'autres que cela n'intéresse pas, les condamnant à l'échec.

L'égalité des chances doit être considérée pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un droit et non une idéologie qui prônerait une égalité aveugle et une uniformité déviant vers un culte de l'égalitarisme forcé. Essayer d'atteindre l'égalité des chances, c'est d'abord se doter d'une École exigeante envers tous. À l'heure de la compétition mondiale, il importe de garantir des formations de qualité (générales comme professionnelles). Sans perdre de vue l'objectif de promouvoir chaque personne au plus haut niveau de son potentiel - ce qui suppose d'avoir fourni à chacun les conditions nécessaires à son expression - il

serait criminel de laisser s'engager quelqu'un sur une voie alors qu'on estime bien minces ses chances de réussite. L'orientation dans un choix élargi de cursus prenant en compte les diversités d'aptitude est donc un enjeu majeur et ne doit pas être univoque, c'est-à-dire que des passerelles permettant des allers-retours doivent exister entre les différentes voies de formation, parce qu'il est possible d'emprunter des chemins différents pour, finalement, parvenir au même point.

*** L'égalité des chances pour chaque pays européen passe par l'adoption d'une langue européenne qui ne soit pas celle d'un pays de l'union européenne (l'anglais ou l'espagnol car l'espagnol sera bientôt la langue officielle des USA). Je propose l'Ido, « amélioration » ou « 2^e version » de l'espéranto. Pour se renseigner sur l'Ido, allez sur le site suivant : <http://www.ido-france.org/>**

Avoir voulu supprimer la carte scolaire était une erreur. Cela a accentué les difficultés de certains établissements et leurré des familles qui ont cru qu'elles pourraient librement choisir un établissement. Nous voulons repenser la carte scolaire à la lumière de l'égalité des chances : là où plusieurs établissements sont identiquement accessibles, il faut les constituer en réseaux, sous l'autorité d'un coordinateur, et ouvrir la possibilité d'accéder à tous les établissements du réseau pour les élèves et aussi, peut-être, pour les enseignants. En outre, la création d'établissements de taille réduite pour les élèves des collèges les plus défavorisés devrait être encouragée. Enfin, il faut remédier à la diminution dommageable du nombre des adultes dans les établissements scolaires, conséquence des suppressions de postes répétées.

Si notre système éducatif a réussi la massification, il a échoué en matière de démocratisation. Un enfant d'ouvrier a dix-sept fois moins de chances de rejoindre une Grande école qu'un enfant de cadre. Améliorer le suivi des élèves au collège et au lycée, promouvoir une véritable éducation à l'orientation, assurer l'accompagnement des élèves en difficulté et la personnalisation des apprentissages. Certaines pistes originales pour mobiliser des compétences autour des enseignants pourraient être explorées, comme l'organisation d'études dirigées dans le cadre d'un service civique universel fait par des jeunes.

La priorité des priorités doit être l'école primaire. Si l'école primaire ne remplit pas ses fonctions de base, ce sera au niveau secondaire d'y remédier alors qu'il est moins bien armé pour le faire. De même, on demande souvent à l'université de pallier les carences du secondaire. Cette situation provoque des phénomènes massifs de désorganisation. Un retard est un handicap souvent définitif, faute d'une prise en charge adaptée. Les débats sont faussés, pris en tenaille entre l'impératif d'excellence d'un côté, l'impératif de promouvoir les plus défavorisés de l'autre. Or, l'un n'exclut pas l'autre ! On doit s'occuper des deux ! Et tout l'enjeu de l'éducation est bien celui-là : renforcer l'excellence à tous les niveaux ; faire que les très bons deviennent excellents - c'est une nécessité humaine et un impératif dans la compétition internationale des savoirs. En même temps, personne ne peut, ni humainement, ni socialement, ni économiquement, accepter que des jeunes soient laissés sur le carreau.

Pourquoi le métier et le statut social des professeurs est-il à ce point déconsidéré ? Pourquoi demande-t-on à l'École de remplir des missions qu'elle ne peut pas ou mal remplir seule ? Pourquoi la surcharge-t-on de tâches qui ne lui appartiennent pas en propre et qui nuisent à ses fonctions essentielles ? Il faut créer les conditions sociales et économiques pour que les élèves à l'école ne pâtissent pas d'inégalités d'apprentissage liées à leur milieu (habitat, santé, conditions socio-économiques en général). Pour ce faire il faudra dégager des heures et du temps d'enseignants et d'éducateurs à leur intention (Présence en alternance des enseignants stagiaires, directeurs d'école, relance des RASED, ...).

Il faudra également transformer le collège pour le faire passer du « collège unique » au « collège pour chacun ». L'objectif est d'accompagner chaque élève dans la construction de son projet, de mettre en place une *éducation à l'orientation* pour tous les élèves et d'introduire dans le tronc commun du secondaire un module sur la découverte des métiers ; d'amener chaque élève à un diplôme ou une formation qualifiante.

Ajoutons que le métier d'enseignant, régi encore par des statuts datant des années 1950, a profondément changé : certaines tâches se sont alourdies, d'autres sont apparues. Le métier et la responsabilité d'enseignant devront donc être redéfinis. Qu'attend-on des enseignants aujourd'hui ? Comment les recruter ? Quelle formation initiale et continue ? Quelle politique de gestion des ressources humaines ? Ces questions font un tout ! Le gouvernement a abordé le métier d'enseignant sous le seul angle du

recrutement et de la formation initiale. C'est la question de l'ensemble de la ressource éducative et de son utilisation qui doit être posée.

École et société

L'École et la société sont en interaction. Mais, il existe aujourd'hui une fracture entre la société et son École. Cette fracture n'apparaît pas de la même façon et avec la même force partout : l'inégalité des territoires existe. De plus en plus, la culture scolaire rencontre de plein fouet la « culture » du paraître et de la communication qui charrie des flots d'informations sans cohérence. Pourquoi une telle contradiction entre les principes et les valeurs de l'École, et ceux de la société ? D'un côté, la communication effrénée, le règne de l'immédiateté, l'inattention ; de l'autre, l'effort, la durée, la concentration, etc. Cette dichotomie profonde complique encore davantage le travail de l'École auprès des jeunes d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous voulons refaire de l'école un espace d'épanouissement culturel et éducatif de référence au cœur des quartiers. Cela passe par le développement d'activités extrascolaires au sein des écoles de 17h à 23h : théâtre, animations artistiques, littéraires, cours du soir...

L'initiative prise, dans l'académie de Créteil, de payer des classes d'élèves pour les inciter à venir en cours est inacceptable. Elle constitue un renversement profond du sens et des valeurs que l'École est supposée transmettre qui a été opéré au travers de cette initiative.

Assurément l'École du XXI^e siècle reste à inventer, parce que la société a changé et les technologies aussi. Une des clés réside dans l'innovation, l'organisation innovante des études. Mais cela ne saurait se faire au détriment de principes fondateurs de nos sociétés humanistes.

Après la formation initiale vient la formation continue tout au long de la vie. A une culture bien trop centrée sur le diplôme initial, devrait succéder celle des compétences acquises. Un rapprochement entre l'Éducation nationale et le milieu professionnel (et donc l'entreprise) devrait être envisagé afin d'harmoniser et d'élaborer des stratégies de formation et des référentiels communs. De même, une réflexion sur les questions d'éducation au niveau européen devrait s'affirmer plus nettement car, si chaque système éducatif européen possède sa spécificité, tous ont connu ou connaissent finalement des évolutions convergentes.

4-5 Culture et nouvelles formes de communication

La culture est au cœur de notre projet humaniste. Il ne peut y avoir de société ouverte au monde et confiante dans sa capacité à relever les défis de l'avenir sans culture et sans créativité. La transmission de la culture, la découverte de l'art, du musée, du théâtre, de la musique, du cinéma sont indispensables au développement de l'être humain. La diffusion et la vitalité de la création artistique ne sont possibles qu'en tirant toutes les conséquences du fait que la culture ne saurait être une marchandise comme une autre.

L'exception culturelle doit être sanctuarisée aux niveaux européen et international, notamment en insérant dans les accords de l'OMC une référence à la charte de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Le développement de la Communauté francophone doit être une priorité de notre politique étrangère. Un cadre protecteur de la production française et européenne doit être mis en place, et l'Etat doit se donner les moyens de la plus grande diffusion des œuvres en particulier auprès des jeunes et par le biais de nouvelles technologies accessibles à tous.

Les classes d'école doivent être ouvertes à l'intervention des artistes. Les artistes doivent être soutenus en incitant les institutions culturelles à s'ouvrir plus largement à des talents nouveaux et en rendant au statut d'intermittent sa vocation solidaire, notamment en traquant les abus et en prenant en compte les heures d'enseignement artistique. La loi relative à la diffusion d'œuvres sur internet doit être revue en concertation avec l'ensemble des acteurs (créateurs, internautes, fournisseurs d'accès...) pour garantir les droits et la rémunération des auteurs et l'accès aux œuvres.

Internet constitue non seulement un des derniers lieux de résistance et de contre-pouvoir à la pensée installée et aux organes officiels, c'est également un nouveau lieu d'épanouissement de la démocratie. Un lieu exigeant qui nécessite non pas de recevoir, mais de rechercher l'information, de la comparer, de l'analyser avant de la transmettre à son tour. Internet est un pouvoir qui constitue une révolution du même ordre que l'invention de l'imprimerie il y a cinq siècles. Avec le partage des sources et l'échange des

connaissances, il permet de renouer avec une conception non-marchande de la société ce qui, en pleine crise du capitalisme et de l'argent-roi, doit interpeler tous les démocrates et les humanistes.

Comme tout marché émergent, après le temps un peu anarchique du développement est venu inévitablement se poser celui des règles d'encadrement et de l'égal accès à ces nouvelles technologies.

Le premier sujet concerne les droits d'auteur et la loi HADOPI. En l'état, la réglementation Hadopi (haute administration qui contrôlerait tout sur Internet) est une usine à gaz absolument ingérable, qui va coûter des millions d'euros et qui organise un contrôle abusif du droit d'accessibilité à Internet.

Pour autant, les droits des créateurs doivent être respectés et protégés. Il y a un équilibre à trouver, qui passera probablement par l'émergence de deux types d'offres sur Internet : un marché régulé qui, moyennant un paiement plus modeste qu'aujourd'hui, proposera au téléchargement une multitude d'œuvres et de services et, à côté, un marché libre non-marchand, davantage destiné aux jeunes artistes qui cherchent à se faire connaître ou aux œuvres libres de droits.

Le deuxième enjeu est celui de l'égal accès à l'Internet, partout sur le territoire. Il est sur ce point indispensable de disposer d'accès au haut et très haut débit, sur tout le * territoire (pays) afin de participer à * leur (l') attractivité des territoires voire, dans certains cas, à leur survie. Cette exigence, pour de nombreuses collectivités, va de pair avec les efforts fournis pour équiper les écoles, les services publics et permettre à tous ceux qui n'en disposent pas encore d'accéder à Internet, dans des conditions optimales.

Dans de nombreux domaines enfin, les nouvelles technologies peuvent améliorer la vie des Français ainsi que leur santé. Elles peuvent contribuer au maintien à domicile des personnes âgées et à la vie quotidienne des personnes handicapées. Elles sont aussi un espace de créativité dans la liberté. Nous soutenons les logiciels libres * (il faudrait imposer Linux et non Windows dans les écoles primaires, les collèges et les lycées).